



**Stage d'été « Découverte » de l'ESMP Athlétisme
Formulaire d'inscription Non-Licenciés**

*Document à remplir en lettres MAJUSCULES et à donner le premier jour du stage -
Préinscription à effectuer sur le www.esmpathletisme.fr*

Dates, horaires et tarifs

Lundi, mercredi, vendredi De 15h30 à 17h00		Stade Louis Roche - Maintenon		
Tarifs : 15 € pour 3 jours soit 5 € par jours				
<u>Semaine du 5 au 10 Juillet 2021</u>				
3 jours	<input type="checkbox"/> du 5/07 au 10/07			
1 à 2 jours	05/07 <input type="checkbox"/>	07/07 <input type="checkbox"/>	09/07 <input type="checkbox"/>	
<u>Semaine du 12 au 17 Juillet 2021</u>				
3 jours	<input type="checkbox"/> du 12/07 au 17/07			
1 à 2 jours	12/07 <input type="checkbox"/>	15/07 <input type="checkbox"/>	16/07 <input type="checkbox"/>	



Renseignements concernant le stagiaire

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à : Sexe : M F

Adresse :

.....
.....

- Allergies alimentaires connues :

- Problèmes de santé éventuels :

- Autres précautions à prendre :

Renseignements concernant le responsable légal

Nom : Prénom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

.....
.....

Téléphones : ☎ / / / / / - 📞 / / / /

Email :

- À fournir avec le bulletin d'inscription -

- Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive*
(utiliser le modèle ci-joint si vous devez vous rendre chez le médecin car ce certificat pourra vous servir pour une éventuelle adhésion au club).

- Une attestation d'assurance*

- 1 chèque à l'ordre de : ESMP ATHLETISME
* pour les non-licenciés

Tout dossier incomplet sera refusé.



Stage "Découverte de l'athlétisme" - Autorisation

Je soussigné(e), agissant en qualité de père, mère, représentant légal ⁽¹⁾, de

- autorise :

	Oui	Non
Une tierce personne à venir chercher l'athlète mineur Si oui, préciser son identité : Nom : Prénom : Téléphones :/...../...../...../...../	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'athlète mineur à rentrer seul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le club, en cas de besoin urgent, à hospitaliser l'athlète mineur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le club à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités Du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- atteste que mon enfant est bien assuré par nos soins, qu'il possède un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an et l'autorise à participer au stage "Découverte de l'athlétisme" organisé par l'ESMP Athlétisme.

À, le/...../2021

Signature du représentant légal

(1) rayer la mention inutile



Stage "Découverte de l'athlétisme" - Information et règlement

Public et objectif

Les stages proposés par le club de l'ESMP Athlétisme sont ouverts à tous les enfants âgés de 6 ans à 10 ans. Ils ont pour objectif de faire découvrir les différentes disciplines de l'athlétisme et de favoriser la pratique d'une activité physique. Ces stages ne sont pas organisés dans le but de préparer physiquement un enfant à un sport ou à la compétition.

Lieu et déroulement

Les stages se déroulent sur les installations du Syndicat culture sport loisir, au stade Louis Roche de Maintenon, de 15h30 à 17h00 les lundi, mercredi et vendredi :

- du 5 au 10 juillet 2021
- du 12 au 17 juillet 2021

Equipement nécessaire

Les stagiaires auront besoin :

- d'une paire de chaussures (type basket) pour l'extérieur
- d'une tenue vestimentaire adaptée à la pratique et au temps : short, survêtement, fuseau, t-shirt, veste.
- d'une petite bouteille d'eau ou d'une gourde
- d'un masque

Aucun investissement onéreux n'est à prévoir.

Responsabilité

Toute personne amenant l'athlète à la séance doit l'accompagner et venir le chercher auprès du responsable du stage afin de s'assurer que ce dernier est bien présent et que le stage peut avoir lieu.

Annulation

Le club de l'ESMP Athlétisme se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre d'inscrits est insuffisant. A ce moment-là, le dossier et le règlement seront restitués à la famille. En cas d'absence justifiée (certificat médical), l'association remboursera la somme versée au prorata du nombre de jours présents. En cas d'annulation à moins de 7 jours du stage, le club se verra contraint de ne pas rembourser la somme perçue.

Protocole sanitaire

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du stade, en dehors de la pratique. Un seul accompagnant est autorisé pour déposer l'athlète et revenir le chercher. Une désinfection des mains et une prise de température frontale sera réalisée pour chaque athlète. En cas de température anormale, l'athlète sera refusé.

Le Président de l'ESMP Athlétisme
Bruno ETIENNE



AT ←————→ **LÉ**

**ENTENTE SPORTIVE
MAINTENON - PIERRES ATHLETISME**

CERTIFICAT MÉDICAL (imprimé à privilégier)

Je soussigné(e) Docteur

Certifie après l'avoir examiné(e) que

Ne présente ce jour aucune contre-indication cliniquement décelable à la pratique du sport.

Le

Signature et Cachet